

COPIES : M. VUILLEMIN, Y. MUEL, V. MANGEARD, MA GALILEE
C DIEUX, P. LAHACHE, I. MAQUAIRE, A. KIEFFEL, Police Municipale

VILLE DE PULNOY

CR N°2009-58 SA/MAG

Réunion Conseil Municipal extraordinaire du 26 mai 2009

Présents : Gérard ROYER, Mmes et Mrs HEINLY ROYER PERROLLAZ ANDRE HOUDRY
BOISSEZ NICOLAS WEHRLLEN PELTIER CASTELA GEORGES SIMON KERE VULCANO
CHABOD DUSSIAUX MASSON DEVITERNE GOUDOUT

Excusés :

D. FEUILTAINE a donné pouvoir à G. ROYER
M. PICCOLI a donné pouvoir à G. NICOLA
JF PICCOLI a donné pouvoir à A. ANDRE
P. BROUSSIER
A. FROMENT
G. RAVENEY
JM MICHEL

Secrétaire : Sandrine DUSSIAUX

SUJETS TRAITES	DECISION OU SUITE
<p><u>Approbation du compte-rendu de la séance du 26 mai 2009</u> : tous les membres du conseil n'ayant pas pris connaissance de ce compte-rendu, il est proposé de reporter son approbation à la prochaine réunion du conseil municipal.</p> <p>Le Maire informe le Conseil qu'il a été saisi, à nouveau, par Monsieur Jean-Marc MICHEL, qui attend les explications demandées au sujet du montant inscrit au budget 2009 pour les indemnités des élus. Le Maire rappelle qu'il appartient à Monsieur Jean-Marc MICHEL de prendre rendez-vous avec la Directrice Générale des Services pour obtenir les renseignements souhaités.</p>	
<p>Réhabilitation de l'ensemble des 4 Vents :</p> <ul style="list-style-type: none">- acceptation des travaux supplémentaires- approbation de l'enveloppe budgétaire- autorisation de signer les marchés	<p>Le Maire donne lecture du projet de délibération.</p> <p>D. DEVITERNE estime nécessaire d'expliquer la différence entre les 906 377 € budgétisés pour l'opération et les 1 011 674,36 € mentionnés. Le Maire répond que la différence provient des travaux supplémentaires, des options et des frais d'ingénierie. La délibération finale précisera ces éléments.</p> <p>Vote : à l'unanimité</p> <p>Le Maire remercie les membres du conseil municipal pour cette unanimité qui va permettre de démarrer les travaux début juillet comme prévu, en espérant que le chantier se déroule sans trop d'aléas.</p>

Fait à Pulnoy, le 18 juin 2009

Le Maire,

Gérard ROYER